

Image not found or type unknown



séparation de bien et désolidarisation de compte commun

Par archenault, le 26/01/2009 à 13:56

Bonjour. je suis actuellement en accès à la propriété avec mon ex-conjointe.(nous étions en union libre et en accès à la propriété en 50/50) nous sommes séparés depuis environ un an et elle vie toujours dedans. Aujourd'hui nous nous sommes mis d'accord sur le fait qu'elle me vende 100% de ses parts à auteur de 14000€, ce qui représente sa part de plu value si nous avions réussi à vendre la maison. (Valeur du bien net vendeur en agence : 208000€). Est-ce que cette démarche est possible et quels seraient les frais de cet acte